

Une réponse accompagnée pour tous

Quelles déclinaisons du rapport « Zéro sans solution » ?

En présence de Madame Marie-Sophie Desaulle
Chargée du pilotage du projet « Une réponse accompagnée pour tous »

Lundi 13 juin 2016

Lundi 20 juin 2016

Lieu : CEDIAS CREA I, 5 rue Las Cases, 75007 Paris

En partenariat avec :

FEGAPEI-SYNEAS

 FEHAP
FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS A D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS
Île-de-France URIOPSS
Ile de France

Programme (identique aux deux matinées)

9h00	Accueil des participants
9h30	Introduction Jean-Yves Barreyre, Directeur
9h45	Présentation de la feuille de route « Une réponse accompagnée pour tous » Marie-Sophie Desaulle
10h15	Dispositif d'orientation permanent et déploiement territorialisé d'une réponse accompagnée pour tous La mise en place des parcours personnalisés, adaptés et sans rupture suppose une réforme des politiques et des pratiques sur les territoires. Cela passe par de nouvelles modalités de travail au sein des MDPH en collaboration avec les acteurs des territoires. Il s'agit également de revoir l'animation territoriale, les pratiques de contractualisation entre ARS et établissements, la coordination des réponses et l'échange d'informations. 1. Lancement des sites pionniers : le département de Seine-et-Marne • Participation de la MDPH, de l'ARS, du Conseil départemental 2. Le déploiement de solutions souples sur le territoire : • Les dispositifs intégrés autisme : MDPH78, MAIA Autisme 93 (Association Villepinte), AURA77, ADAPT91 • EMA 91 • Les Unités Mobiles Interdépartementales OUEST (UMI) • L'équipe relais handicaps rares
11h45	La création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs L'accompagnement et le soutien des personnes en situation de handicap par des personnes vivant elles-mêmes au quotidien avec un handicap est une revendication forte des personnes concernées. Comment mettre en œuvre cet accompagnement par les pairs ? Quelle reconnaissance par tous de l'expertise d'usage ? • Les Groupements d'Entraide Mutuelle - AFTC • Croix Rouge - Handeway • CRESAM Centre National de Ressources Handicaps Rares - Surdicécité
12h30	Discussions et Perspectives Quels liens avec les projets en cours (réforme de la tarification, dossier personnel, dispositifs intégrés, plateformes territoriales, etc.) ?

Frais d'inscription par personne :

- Professionnels : 60€
- Public non-professionnel : Personnes concernées, aidants, étudiants : 15€

Date limite d'inscription :

- 6 juin 2016

Plan d'accès :

Métro Solferino (ligne 12) / RER C Musée d'Orsay



CEDIAS - CREAL Ile-de-France

5, rue Las Cases – 75007 PARIS

☎ 01 45 51 66 10 – 📠 01 44 18 01 81

E-Mail : creahi@cedias.org

Site Internet : www.cedias.org